



### SOIREEES ANNUELLES "ECHO DE LA RISAZ"

La Municipalité communique qu'elle a autorisé les manifestations suivantes et qu'elle encourage chacune et chacun à y participer :

- Soirées annuelles de «L'Echo de la Risaz» et du «Petit Echo» **le vendredi 13 et le samedi 14 mars 2020**

Elle remercie d'ores et déjà la population du bon accueil réservé aux manifestations susmentionnées ainsi que de sa compréhension envers les nuisances sonores qui pourraient en découler.



### FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL

Le bureau communal sera fermé **du lundi 23 au vendredi 27 mars 2020**. Réouverture le mardi 31 mars 2020 à 15h30.



### METAUX – FERRAILLE

Pour la récupération des métaux et autre ferraille, une benne sera à disposition des usagers devant le Battoir du **mercredi 29 avril à 8h00 jusqu'au vendredi 1er mai 2020 à 12h00**.



### DECHETS ENCOMBRANTS

Un ramassage des déchets encombrants (lits, matelas, meubles, etc) est prévu le **jeudi 30 avril 2010 dès 7h30**. Ces déchets seront déposés à l'emplacement habituel des déchets ménagers. La ferraille et les métaux faisant l'objet d'un ramassage spécial ne doivent pas être déposés devant les maisons. **Les appareils électriques et électroniques doivent être rendus dans les commerces spécialisés selon l'ordonnance fédérale entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1998. Voir également le plan de ramassage distribué en début d'année.**

La secrétaire mple